

Communiqué de Presse de la Filpac CGT (Fédération des industries du livre, du papier et de la communication) et de l'ADML (Association de défense des métiers du livre)

L'ADML et la Filpac CGT se sont rencontrées le 2 avril 2013 à 10 h 30 au siège de la CGT à Montreuil. Dominique Mazuet conduisait la délégation de l'ADML et Marc Peyrade celle de la Filpac CGT.

Elles ont constaté qu'en France comme dans toute l'Europe, l'activité des librairies indépendantes est menacée même si, grâce à la loi dite « Lang » un **régime dérogatoire** « *fondé sur le refus de considérer le livre comme un produit marchand banalisé et sur la volonté d'infléchir les mécanismes du marché pour assurer la prise en compte de sa nature de bien culturel qui ne saurait être soumis aux seules exigences de rentabilité immédiate.* » a été affecté au commerce du livre, avec des prix administrés qui ont permis d'interdire le dumping et toute concurrence déséquilibrée qui aurait imposé les « grandes enseignes » et détruit le réseau de librairies indépendantes qui fait la qualité et la diversité de la distribution du livre en France.

Face aux menaces que constituent « Amazon », les ventes dématérialisées « en ligne » et la « compulsion numérique » des achats publics de bibliothèques qui aboutit à priver de 20 à 30% de leur chiffre d'affaires les librairies indépendantes de proximité au profit des « grandes enseignes » et des entreprises opportunistes, clientélistes et parasitaires, la Filpac CGT et l'ADML ont décidé de se mobiliser ensemble pour l'émergence d'un **Plan livre, qui est précisément ce qui fait défaut aux corps constitués et aux Pouvoirs publics**. Le projet proposé par l'ADML, fondé sur des données réelles et des contraintes d'exploitation soigneusement évaluées, entend réaliser pratiquement et rationnellement ce qui demeurerait au stade de louables intentions. Il se présente comme :

- concret et soucieux des réalités économiques, face à la vacuité des promesses *virtuelles* de la prétendue nouvelle économie dématérialisée (et déshumanisée) ;
- économe des deniers publics dans un contexte budgétaire impécunieux ;
- profitable au lien social, à l'emploi, à la diversité et à la proximité ;
- promoteur de la *culture populaire* décentralisée face au *formatage de masse* globalisé ;
- producteur d'activité humaine gratifiante (par la relance de tout le secteur d'activité du livre et ses 150 000 emplois qualifiés) dans une période de destruction massive d'emplois et de délabrement des qualifications (au prétexte *d'adaptation* aux « nouvelles pratiques » et autres « nouvelles technologies » numériques).

Ce projet a déjà été entendu en février 2013 par la Commission des finances de l'Assemblée nationale. Il est désormais soutenu par :

- Des centaines de libraires et d'éditeurs indépendants (notamment au sein de l'association « L'autre livre »),
- des membres de la majorité socialiste à l'assemblée : Jean-Marie Beffara , rapporteur spécial de la commission des finances de l'Assemblée Nationale, Pascal Cherki, député PS de Paris 14,
- les principaux partis du Front du Gauche (PCF et PG) et sa commission culturelle,
- nombre de bibliothécaires (qui réfléchissent actuellement dans le cadre de la CGT : voir le document de la CGT bibliothèques

Un dispositif réglementaire et législatif, tiré du plan livre de l'ADML, est en cours de rédaction, à l'initiative de Pascal Cherki, permettant aux libraires indépendants français, qui ne sont pas plus de 1000 actuellement (démentant les affirmations de Mme La Ministre reprises dernièrement par la presse) , non seulement de consolider leur position, mais aussi d'en acquérir de nouvelles.

Il ne s'agit pas de subventions, mais du rééquilibrage de la concurrence biaisée au profit des ventes en ligne et du découragement nécessaire des situations de monopole, affectant notamment le marché public des bibliothèques qui, sans incidence budgétaire, peut être redéployé, réorganisé et démocratisé sur la base de la proximité géographique au profit de l'action culturelle et de l'emploi..

Au-delà, **LE PLAN LIVRE proposé par l'ADML et désormais par la FILPAC CGT et l'ADML** est le seul projet concret dont l'application permette d'envisager de maintenir le réseau de librairies et l'ensemble de la chaîne d'activité du Livre (et ses 150 000 emplois) qui l'alimente, voire de développer ce réseau pour atteindre les « 2000 librairies indépendantes de référence » que revendique Mme Filippetti (et qu'elle souhaite « labelliser LIR »), mais dont plus de la moitié restent encore à créer.

Concernant les questions spécifiques liées à la distribution, la Filpac CGT et l'ADML travailleront, avec les pouvoirs publics et les organismes concernés, à des solutions susceptibles de recréer, au niveau du circuit de distribution, une réelle mutualisation (du type du Comptoir national coopératif de la Librairie Indépendante) rétablissant une égalité de traitement des professionnels du livre sur tout le territoire national, au profit de la pérennité et de la diversité de la vie culturelle décentralisée qu'assure le réseau national de la librairie indépendante.

D'autre part, La Filpac CGT et l'ADML vont joindre leurs efforts pour s'opposer au nivellement imposé par une convention collective qui remet en cause la formation, l'apprentissage et l'exercice des métiers de la librairie, et proposeront au contraire une redéfinition des formations et conventions, restaurant la qualification et la valeur sociale des métiers de la librairie, de l'édition, de la conception, de la réalisation, de la distribution et de l'impression des livres.

Pour la Filpac CGT, Marc Peyrade



Pour l'ADML, Dominique Mazuet

